

LA PISCINE OCEALIS DE NOUVEAU OUVERTE

Suite à un incident survenu le 7 juin dernier, la piscine Océalis reprend ses fonctions auprès du grand public et ouvre de nouveau ses portes le 12 août 2022.

Retour sur l'incident lié à la fermeture

Le centre aquatique Océalis est fermé depuis le mardi 6 juin suite à un départ d'incendie important sur le circuit électrique. Outre la fermeture, cet incident a nécessité le nettoyage complet de l'équipement ainsi qu'une vérification de tout le système.

Les équipements électriques ont tous été acheminés début juillet pour une décontamination en atelier spécialisé et ont été réinstallés sur site. Suite à cette intervention, une remise en route de l'équipement complet a été réalisée.

Le bassin a de nouveau été rempli au début de l'été et chauffé, lorsque que l'électricité a été de nouveau fonctionnelle. Les techniciens ont réalisé une vérification complète des équipements de chauffage et de ventilation.

L'accueil du public après la fermeture

La piscine Océalis reprend son activité avec les activités prévues avant l'incident.

Au programme :

- Mini-stages de natation sur 5 jours du 16 au 20 août et du 22 au 26 août.
- Le samedi matin de 10h00 à 12h30, aménagement du bassin ludique pour les petits (6mois/6ans)
- Aquagym en mer le mardi à 11h00 et le jeudi de 14h30 (achat des places sur à la piscine).

Les horaires d'ouverture :

- Du lundi au Samedi de 10h00 à 18h30 non-stop et le dimanche matin de 9h00 à 12h45.
- Espace détente créneaux de 1h00 ou 2h00 durant les vacances scolaires :
 - o Mercredi / vendredi : 10h15 / 18h15
 - o Samedi 14h15/18h15
 - o Dimanche : 9h30/12h30

Inscriptions aux activités :

- Le lundi 29 août : inscriptions aux activités aquatique suivant les places de disponibles
- Samedi 3 septembre : inscription aux cours de natation suivant les places de disponible de 9h00 à 12h00.

Attention à bien prévoir son maillot de bains pour les tests d'aisance aquatique (entre

9h15 et 11h30) afin de déterminer le niveau de l'enfant.

Tarifification de l'agglomération du Cotentin applicable sur présentation d'un justificatif de domicile.

Incidence de la sécheresse

Depuis le début de l'été, le Cotentin lutte contre une situation de sécheresse encore méconnue sur le territoire.

La collectivité mène une campagne de sensibilisation afin de limiter les usages de l'eau et ainsi préserver la ressource.

Vigilante également de la préservation de la ressource en eau sur ses équipements, le Cotentin a repoussé la vidange du Bassin de Saint-Sauveur-le-Vicomte, initialement prévue à la rentrée. Cet équipement pourra bénéficier de sa vidange annuelle plus tard dans l'année.